

## CALCUL DE L'INDEX D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

	INDICATEUR CALCULABLE (1=OUI, 0=NON)	VALEUR DE L'INDICATEUR	POINTS OBTENUS	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DE L'INDICATEUR	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DES INDICATEURS CALCULABLES
1- écart de rémunération (en %)	0	<b>INCALCULABLE</b>	<b>INCALCULABLE</b>	40	
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	5	25	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous- représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			50	100	60
INDEX (sur 100 points)	<b>INCALCULABLE</b>				100

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.